Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE



RAPPORT ANNUEL

sur le prix & la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

2025

APPROUVÉ LE _Point n°

Communauté de Communes du Vimeu
Qualité de vie et Savoir faire

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

Sommaire

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS A LA COLLECTE 1

A. Le territoire desservi par la Communauté de Communes 1

B. L'organisation des collectes 1

1. Bénéficiaires du service et fréquence des collectes 2
   - ✓ Les administrés du Secteur Est : 2
   - ✓ Les administrés du Secteur Ouest 2
   - ✓ Les professionnels 2
2. Localisation des déchèteries 3
   - ✓ La déchèterie située sur « Les Croisettes » 3
   - ✓ La déchèterie située sur « La Z.A.V.I. » 4
   - ✓ Les éco organismes 5
3. Les différentes collectes séparées proposées 6
   - ✓ Les ordures ménagères résiduelles « OMr » 6
   - ✓ Les recyclables secs hors verre 6
   - ✓ Le verre « V » 7
   - ✓ Zoom sur les points d'apport volontaire « P.A.V » du secteur Est et Ouest 7
   - ✓ Les déchets verts « D.V. » 7
   - ✓ La collecte des encombrants « Enc. » 8
   - ✓ Les piles et les cartouches d'imprimante 8
   - ✓ Les Textiles – Linges — Chaussures « T.L.C » 8
4. Bilan des tonnages 2025 9
   - ✓ Pour l'ensemble des flux 9
   - ✓ Evolution des tonnages de 2015 à 2025 10
   - ✓ Quels objectifs pour demain ? 11
5. Zoom sur les déchets des déchèteries 11
   - ✓ La fréquentation 11
   - ✓ Les tonnages par flux 12

C. Prévention des déchets ménagers et assimilés 13

1. Bilan des actions réalisées en 2025 13
   - ✓ Promouvoir le compostage domestique auprès de foyers 13
   - ✓ Promouvoir le compostage auprès des établissements scolaires et maison de retraite 13
   - ✓ Promouvoir le compostage dans les quartiers résidentiels 14
   - ✓ Sensibiliser au tri et aux enjeux environnementaux 15
   - ✓ Promouvoir le réemploi des objets de la vie quotidienne 17
   - ✓ Actions d'exemplarité 17
2. Indice de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés 18

II. LES INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT 19

A. Traitement des déchets ménagers et assimilés 19

1. Localisation et nature des traitements 19
2. Taux de valorisation matière des recyclables secs 22
   - ✓ Bilan 2025 des recyclables secs triés 22
   - ✓ Répartition des matières triées (recyclables secs y compris le verre) 22
   - ✓ Bilan 2025 des recyclables secs valorisés 23
3. Taux global de valorisation matière des déchets ménagers non dangereux 24
4. Indice de réduction des quantités de déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage 24

B. Mesures prises pour prévenir et atténuer les effets préjudiciables à la santé sur l'homme et l'environnement des opérations de gestion des déchets 25

III. LES INDICATEURS FINANCIERS 26

A. Modalités d'exploitation 26

B. Montant annuel global des dépenses d'investissement et de fonctionnement 26

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

C. Montant annuel des principales prestations rémunérées aux entreprises.....

D. Montant annuel des actions du programme local de prévention des déchets 28

E. Produits des droits d'accès pour les déchets apportés directement par les entreprises.....28

F. Montant global et détaillé des différents soutiens des organismes agréés 28

G. Montant global et détaillé des recettes perçues pour la vente des matériaux.....29

H. Autres recettes 29

I. Coûts aidés et analyse 2025.....30

1. Le coût aidé tous flux confondus et par flux..... 30
2. Le coût aidé par flux en € HT/tonne et en € HT/hab 31
3. Comparatif des coûts 2024/2025 31
4. Coût complet par étapes techniques..... 32

Répartition des charges et leurs évolutions..... 33
Répartition des produits et leurs évolutions..... 34
..... 34

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

I. Les indicateurs techniques relatifs à la collecte

A. Le territoire desservi par la Communauté de Communes

La Communauté de Communes exerce la compétence « Prévention, collecte et traitement des déchets » pour 22 388* habitants et les vingt-cinq communes et hameaux de son territoire, répartis en deux secteurs (Est et Ouest)

*Source SINOE 2025

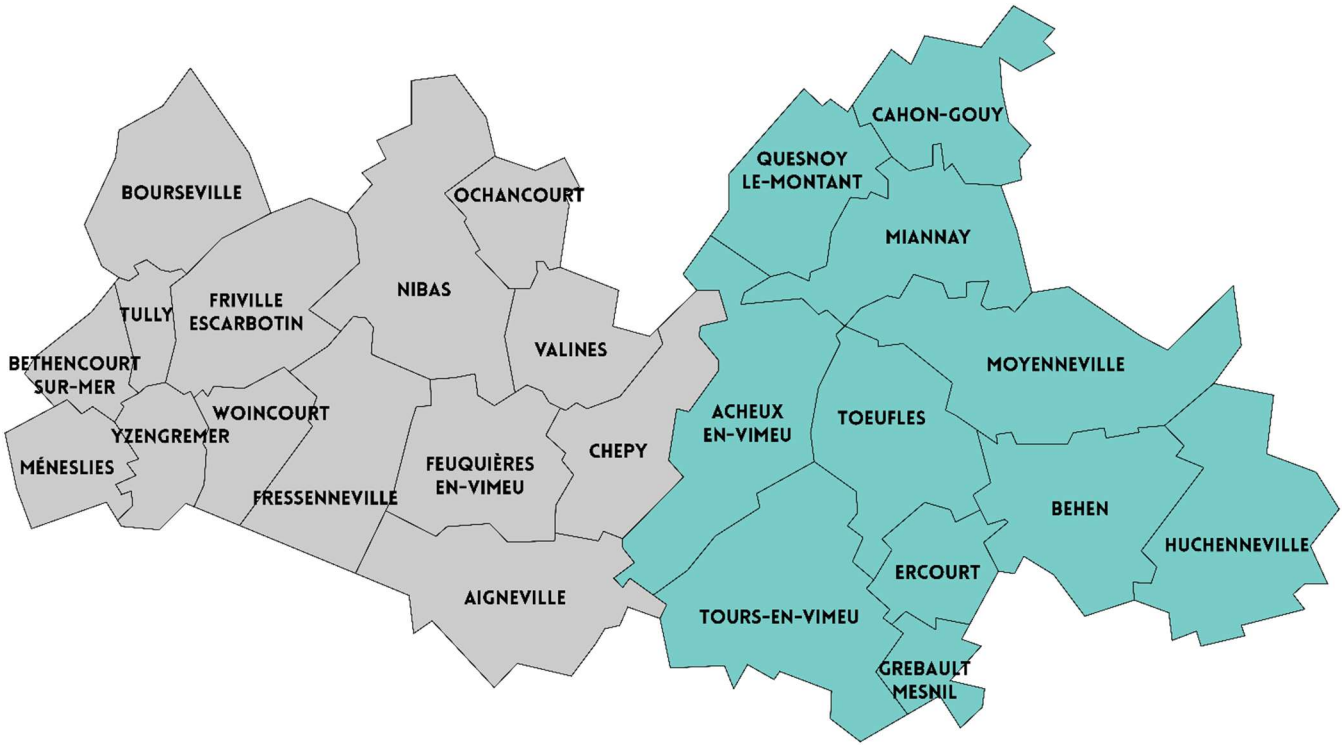

B. L'organisation des collectes

La C.C.V. dispose de 4 bennes pour les ramassages des ordures ménagères et des recyclables secs, deux bennes de dépannage et d'une benne prêtée aux communes pour le ramassage des déchets verts.

L'entretien courant du matériel est assuré en régie dans un atelier spécialisé situé à Bourseville.

Le service d'exploitation des collectes est constitué de six chauffeurs, six ripeurs et un agent de déchèterie.

Chaque benne titulaire est équipée d'une tablette de navigation. Ce système permet d'assister le chauffeur dans la réalisation de ses tournées et lui offre la possibilité de saisir et faire remonter des informations du terrain (avancée de son activité, évènements, anomalies).

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

1. Bénéficiaires du service et fréquence des collectes

En 2025, publication du règlement de collecte et ses annexes (la redevance spéciale et le règlement des déchèteries).

✓ Les administrés du Secteur Est :

FLUX COLLECTES	ORDURES MENAGERES RESIDUELLES	RECYCLABLE SECS HORS VERRE	VERRE	DECHETERIE	TEXTILE
Fréquence	1 fois par semaine	-	-	En continu	En continu
Desserte	Tout le territoire	Point de regroupement par commune	Point de regroupement par commune	ZA les Croisettes	5 communes
Mode de collecte	Porte à Porte	Apport Volontaire	Apport Volontaire	Apport Volontaire	Apport Volontaire
Contenants	Bacs 140L/240L/340L	Colonnes aériennes	Colonnes aériennes	Bennes/Containers/Vrac	Containers aériens
Mode d'exploitation	Régie	Prestataire privé	Prestataire privé	Prestataire privé	Prestataire privé
Mode de traitement	Stockage	Recyclage	Recyclage	Valorisation / Stockage / Incinération	Valorisation

✓ Les administrés du Secteur Ouest

FLUX COLLECTES	ORDURES MENAGERES RESIDUELLES	RECYCLABLE SECS HORS VERRE	VERRE	DECHETS VERTS*	DECHETERIE	TEXTILE
Fréquence	1 fois par semaine	2 fois par mois	-	Différents modes opératoires	En continu	En continu
Desserte	Tout le territoire	Tout le territoire	Point de regroupement par commune	Tout le territoire	ZAVI	Tout le territoire
Mode de collecte	Porte à Porte	Porte à Porte	Apport Volontaire	Porte à Porte*	Apport Volontaire	Apport Volontaire
Contenants	Bacs 140L/240L/340L	Bacs 140L/240L/340L	Colonnes aériennes	Sacs/vrac	Bennes/ Containers/Vrac	Containers aériens
Mode d'exploitation	Régie	Régie	Prestataire privé	Régie communale	Prestataire privé	Prestataire privé
Mode de traitement	Stockage	Recyclage	Recyclage	Valorisation	Valorisation / Stockage / Incinération	Valorisation

*6 communes collectent les déchets verts : Aigneville, Béthencourt-sur-Mer (en régie communale), Fressenneville, Friville-Escarbotin, Tully et Woincourt

✓ Les professionnels

Les professionnels bénéficient du même service que les administrés. Les tonnages peuvent être importants et ce sont des déchets ménagers assimilés voire des déchets industriels banals.

Par conséquent et par délibération du Conseil Communautaire du 19/06/2022, les élus ont voté le lancement d'une étude opérationnelle et financière pour la mise en œuvre de la Redevance Spéciale.

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

Durant la réalisation de l'étude en 2024/2025, réalisation de 3 COTECH, 3 COPIL et une présentation finale à l'ensemble des maires et des vice-présidents.

A l'issue de ces différentes présentations, validation de la mise en œuvre de la RS à partir du 1er juillet 2026.

Un chargé de mission a été recruté en septembre 2025 afin de rencontrer, d'expliquer et de contractualiser avec les professionnels.

Dans le même temps, un logiciel de suivi de la RS et de la distribution des bacs a été acquis.

2. Localisation des déchèteries

La Communauté de Communes possède deux déchèteries sur son territoire. L'une, située dans la Zone d'Activités « Les Croisettes » construite et exploitée en régie depuis juillet 2015, l'autre, située dans la zone d'activités du Vimeu industriel, construite et exploitée depuis 2005 par la société METOSTOCK Environnement.

Sur ces deux déchèteries, au fur et à mesure des années, divers éco-organismes sont apparus afin de collecter et de recycler les déchets concernés par la filière.

Ces éco-organismes versent des soutiens financiers (pour les actions de communications et les équipements et infrastructures de collecte) à la collectivité.

✓ La déchèterie située sur « Les Croisettes »





Ce sont 9 postes de déchargement équipés de dispositifs antichute en haut de quai et différents postes de déchargement en bas de quai.

L'accès est gratuit pour les habitants du territoire mais conditionné à la présentation d'une vignette distribuée en commune ou directement à la déchèterie sur présentation d'un justificatif de domicile et de la carte grise.

L'accès pour les professionnels est payant. La gratuité est appliquée pour certains déchets comme définie dans la grille tarifaire.

Les horaires d'ouverture au public

Le haut de quai est géré en régie par la C.C.V. avec un gardien titulaire en poste et un agent remplaçant (mutualisation avec le service des Espaces Verts).

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

	HORAIRES D'ÉTÉ DU 1 avril au 30 septembre		HORAIRES D'HIVER DU 1 octobre au 31 mars	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	8h15-12h00	FERME	8h15-12h00	FERME
Mercredi	9h15-12h30	13h30-18h30	FERME	13h45-17h30
Vendredi	FERME	13h45-18h30	FERME	14h15-18h00
Samedi	9h15-12h30	13h30-18h30	9h15-12h30	13h30-17h30

La déchèterie est fermée les dimanches et jours fériés.

Le bas de quai est confié à des prestataires privés sélectionnés par des procédures de marchés publics.

Les déchets autorisés

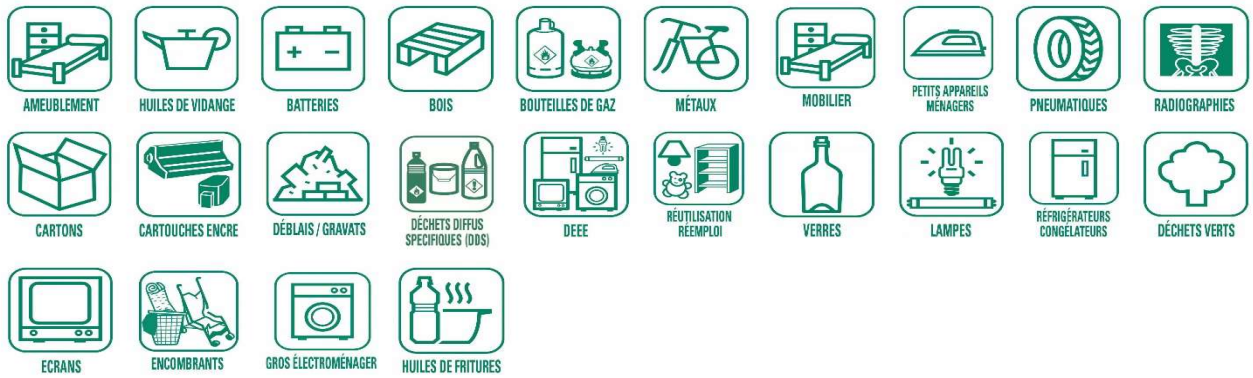

✓ **La déchèterie située sur « La Z.A.V.I. »**





Ce sont 8 postes de déchargement équipés de dispositifs antichute.

Les particuliers viennent déposer gratuitement les déchets qui ne sont pas collectés de façon classique : produits toxiques, inflammables, polluants (batteries, piles, solvants), gravats, ferrailles mais aussi les déchets encombrants, les déchets verts, les textiles.

Ils peuvent aussi déposer des dons pour la Recyclerie du Vimeu.

Les horaires d'ouverture au public

La C.C.V. a conclu une prestation de service pour l'exploitation de la déchèterie avec l'entreprise METOSTOCK ENVIRONNEMENT.

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

	HORAIRES D'ÉTÉ DU 15 avril au 31 octobre		HORAIRES D'HIVER DU 1 Novembre au 14 avril	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	13h30-18h30	FERME	13h30-17h00
Mardi	FERME	13h30-18h30	FERME	13h30-17h00
Mercredi	9h00-12h00	13h30-18h30	FERME	13h30-17h00
Jeudi	FERME	13h30-18h30	FERME	13h30-17h00
Vendredi	9h00-12h00	13h00-18h30	9h00-12h00	13h30-17h00
Samedi	9h00-18h30		9h00-17h00	

La déchèterie est fermée les dimanches et jours fériés.

Les déchets autorisés



Les déchets sont ensuite acheminés selon leur nature vers les filières de valorisation adaptées.

Chaque habitant de la C.C.V. peut accéder gratuitement à la déchèterie grâce à un badge personnalisé, qui lui est remis sur présentation d'un justificatif de domicile, dans la limite d'1m3/semaine soit 52m3 par an et par habitant.

Pour les professionnels, l'accès à la déchèterie est gratuit pour les cartons et payant pour les autres matériaux (grille tarifaire spécifique).

Contrôle d'accès et pont bascule pour chaque dépôt.

Depuis juillet 2021, la collecte de l'amiante s'effectue tous les 1er mardis matin à chaque début de trimestre (Janvier/Avril/Juillet/Octobre) uniquement à la déchèterie de la Zone d'Activités de Feuquières-en-Vimeu.

✓ Les éco organismes

Sur ces deux déchèteries, au fur et à mesure des années, divers éco-organismes sont apparus afin de collecter et de recycler les déchets dangereux concernés par leur filière.

Ces éco-organismes versent des soutiens financiers (pour les actions de communication et les équipements et infrastructures de collecte) à la collectivité.

Les éco-organismes qui sont 'ils ?

- Adelphe/Citéo Papier pour les emballages
- Refashion pour les textiles, linges, chaussures
- Eco-Systèm pour les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E)

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

- Ecomaison pour les Déchets d'Equipements d'Ameublements (DEA), les jouets et les Articles de Bricolage et de Jardin (ABJ)
- Eco DDS pour les Déchets Diffus Spécifiques : déchets dangereux de bricolage et de jardinage
- Corépile pour les piles et accumulateurs portables
- Aliapur pour les pneus de véhicules légers
- Ecologic pour les articles de sports et de loisirs (ASL) et les Articles de Bricolage et de Jardin Thermiques (ABJTH)

3. Les différentes collectes séparées proposées

L'ensemble des besoins en termes de collecte des déchets est couvert par la régie communautaire ou des entreprises privées selon le secteur du territoire et les besoins techniques.

Les recyclables secs hors verre et le verre sont déposés sur un quai de transfert avant le transport et la valorisation.

✓ Les ordures ménagères résiduelles « OMr »



Les ordures ménagères sont collectées en porte à porte à raison d'une fois par semaine selon un calendrier annuel distribué en commune.

Les OMr sont déposés sur le quai de transfert de METOSTOCK ENVIRONNEMENT avant leur transport sur le site d'enfouissement ou de méthanisation.

Le marché public pour le traitement des OMR a été renouvelé. Désormais ce sont 10% des OMR qui sont méthanisés, pour un objectif de 50% à la fin du marché.

✓ Les recyclables secs hors verre

<u>Secteur Est :</u>



Les corps creux (bouteilles plastiques, tétra briques, boîtes de conserve) et les corps plats (papiers, journaux, cartons, magazines) sont collectés en apport volontaire dans chaque commune sur des plateformes bétonnées. Ils sont stockés dans des containers de type Citybulle 4 m^3 marron ou gris bleu avec système de vidage gravitaire par simple trappe, ridelle et crochet simple.

Il est doté de 23 colonnes pour les corps plats et 26 colonnes pour les corps creux



<u>Secteur Ouest :</u>

Les recyclables sont collectés en porte à porte à raison d'une fois tous les 14 jours selon un calendrier annuel distribué en commune et dans chaque foyer.

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

✓ Le verre « V »



Le verre est collecté en apport volontaire dans chaque commune sur des plateformes bétonnées. Il est stocké dans des containers avec système de vidage gravitaire par simple trappe, ridelle et crochet simple.

La collecte s'effectue chaque semaine sur l'ensemble les quatre-vingt-douze points d'apports volontaires.

Le 1er janvier 2025, la collecte en PAP sur le secteur Ouest a été arrêtée définitivement.

Le secteur Ouest est doté de 72 colonnes à verres.

Le secteur Est est doté de 23 colonnes à verres.

✓ Zoom sur les points d'apport volontaire « P.A.V » du secteur Est et Ouest

La localisation et le nombre de PAV par lieu et par commune se trouve :

- Dans le document : « Référencement des Point d'Apport Volontaire du Vimeu ».

Il est mis à jour selon les transferts de PAV en fonction des besoins plus ou moins importants en fonction des sites.

- Une carte interactive

✓ Les déchets verts « D.V. »



Les déchets verts ne sont pas collectés par la C.C.V. La filière privilégiée étant le compostage individuel ou à défaut l'apport volontaire des déchets verts en déchèterie.

Cependant, 6 communes ont mis en place une prestation de collecte en porte à porte : Aigneville, Béthencourt-sur-Mer, Fressenneville, Friville-Escarbotin, Tully et Woincourt.

Ces communes, exceptées Aigneville, Béthencourt-sur-Mer et Tully, utilisent le matériel (benne à ordures ménagères) mis à disposition par la CCV sous condition de la signature d'une convention annuelle.

Les déchets verts collectés en porte à porte par les agents communaux (sauf pour la commune de Woincourt) sont transportés chez la société Métostock Environnement pour un traitement sur l'aire de compostage.

Les déchets verts collectés en porte à porte sur la commune de Woincourt sont transportés sur la plateforme de stockage de l'ESAT-EA de Woincourt.

Les branchages collectés et détournés en provenance des communes, sont transportés et traités sur la plateforme de broyage de Bourseville. Le broyage est réalisé par l'entreprise COLLECTIVERT une fois par an. Les mulchs produits dans cette unité sont traités et étalés sur la zone de plantation de Bourseville, sur les différents espaces verts gérés par la C.C.V ou donnés aux différents établissements scolaires pour leur compostage.

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

✓ La collecte des encombrants « Enc. »

En 2025, cette collecte en porte à porte des encombrants sur l'ensemble du territoire de la CCV a été arrêtée définitivement.

Cette décision permet une valorisation des déchets d'encombrants apportés à la déchèterie. Une grande majorité sont repris par les éco-organismes.

✓ Les piles et les cartouches d'imprimante

Les piles et les cartouches sont collectées en apport volontaire dans les mairies et les écoles volontaires. Elles sont ensuite déposées sur les deux déchèteries (depuis 2018 pour la ZAVI) pour leur traitement. CONIBI collecte les cartouches de bureau de la C.C.V.

✓ Les Textiles – Linges — Chaussures « T.L.C »



Depuis la signature d'une convention avec LE RELAIS 80 et Refashion, la collecte en apport volontaire des T.L.C. est formalisée sur le territoire.

L'association Le relais 80 assure la collecte des textiles usagés sur 16 points d'apports volontaires répartis sur l'ensemble du territoire dont la déchèterie METOSTOCK à Feuquières-en-Vimeu et celle des Croisettes.

Localisation :

Communes	Adresse	Nombre de conteneurs
Acheux en Vimeu	Rue du haut – En face de l'église (le relais)	1
Bourseville	Gaston Leroy (le relais)	1
Béthencourt-sur-Mer	Rue de gamaches (le box)	2
Feuquières-en-Vimeu	Déchèterie - Avenue du Vimeu Vert Carrefour - Rue Duschesne de la Motte (le box)	1 4
Fressenneville	Place du marché (le relais)	1
Friville-Escarbotin	Aldi - rue Voltaire (le box) Leader Price - rue Henri Barbusse (le box) Netto - rue Frédéric Chopin (le relais) Intermarché – ZA Le Parc (le box)	2 2 1 4
Moyenneville	Place de la mairie (le relais)	1
Huchenneville	Déchèterie – Rue de Courthezon	1
Quesnoy le Montant	Rue de Campagne – Près du terrain de tennis (le relais)	1
Toeufles	Place du Hamel – Point d'apport volontaire (le relais)	1
Valines	Rue Henri Dumont (le relais)	1
Woincourt	Mairie (le box)	2
TOTAL		**26**

Ces textiles, linges, chaussures sont valorisés à 55% par réemploi (dont 49% à l'export et 6% pour les boutiques Ding Fring) et à 35% par recyclage (dont 10% pour la production de chiffons d'essuyage et 25% transformés en matières premières).

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

En 2025, ce sont 132 tonnes de TLC qui ont été collectées sur le territoire de la C.C.V. Pour rappel, en 2020 : 131 tonnes, en 2021 : 126 tonnes, en 2022 : 141 tonnes, en 2023 : 130 tonnes, en 2024 : 141tonnes

4. Bilan des tonnages 2025

✓ Pour l'ensemble des flux

22388 22833	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclable sec hors Verre	Déchets de déchèterie ZAVI*	Déchets de déchèterie Croisettes*	Déchets verts PAP	TLC	Total
Tonnage (t) 2025	**4 989**	**908**	**1 286**	**7 855**	**1 549**	**551**	**132**	**17 270**
Tonnage (t) 2024	5 104	917	1 298	7 701	1 561	603	141	17 325
Evolution 2025/2024 (%)	**-2,25%**	**-0,98%**	**-0,92%**	**2,00%**	**-0,77%**	**-8,62%**	**-6,38%**	**-0,32%**
Ratios kg/hab. 2024	**224**	**40**	**57**	439	296	**26**	**6**	**759**
Ratios kg/hab. 2025	**223**	**41**	**57**	**456**	**299**	**25**	**6**	**771**

*gravats inclus – Les DV apportés par les collectivités sont comptabilisés hors déchèterie ainsi que les TLC.

Pour tous les calculs de ratios, la population de la C.C.V. retenue (données sinoé) est de :

- 22 388 habitants (données sinoe) en 2025.
- 22 833 habitants en 2024

Soit une baisse de 2% de population entre 2024 et 2025.

Ce que l'on constate :

- Légère baisse du tonnage total dû à une légère baisse de la population.
- Cependant, le ratio total/hab est plus important ce qui signifie que la population a produit davantage de déchet en 2025.
- Pour le flux verre, tonnages stables. L'arrêt de la collecte du verre en PAP dans le secteur Ouest n'a pas eu d'impact négatif sur le tri du verre. Le geste de tri a été conservé par les administrés.
- Les tonnages à la déchèterie de Métostock augmentent de 2%. : augmentation importante des apports d'encombrants, de gravats et d'amiante. Baisse de 11% des déchets verts
- Les encombrants en porte à porte : arrêt de la collecte en 2025

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

<table>
<tr><th colspan="5">Déchets Ménagers et Assimilés : DMA = 17 270 tonnes – 771 kg/hab/an</th></tr>
<tr><td colspan="3" rowspan="2">Déchets occasionnels
10 087tonnes – 450 kg/hab/an</td><td colspan="2">Déchets de routine : OMA
7 183 tonnes - 320 kg/hab/an</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)
4 989 tonnes - 223 kg/hab/an
Mode de traitement principal : Enfouissement</td><td>Déchets collectés sélectivement
2 194 tonnes - 97 kg/hab/an</td></tr>
<tr><td>Déchèteries
9 404 tonnes
420 kg/hab/an</td><td>CS Déchets verts et Biodéchets
551 tonnes
25 kg/hab/an</td><td>CS autres déchets (TLC)
132 tonnes
6 kg/hab/an</td><td>CS Recyclables secs
1 298 tonnes
57 kg/hab/an</td><td>CS Verre
908 tonnes
41 kg/hab/an</td></tr>
</table>

✓ Evolution des tonnages de 2015 à 2025

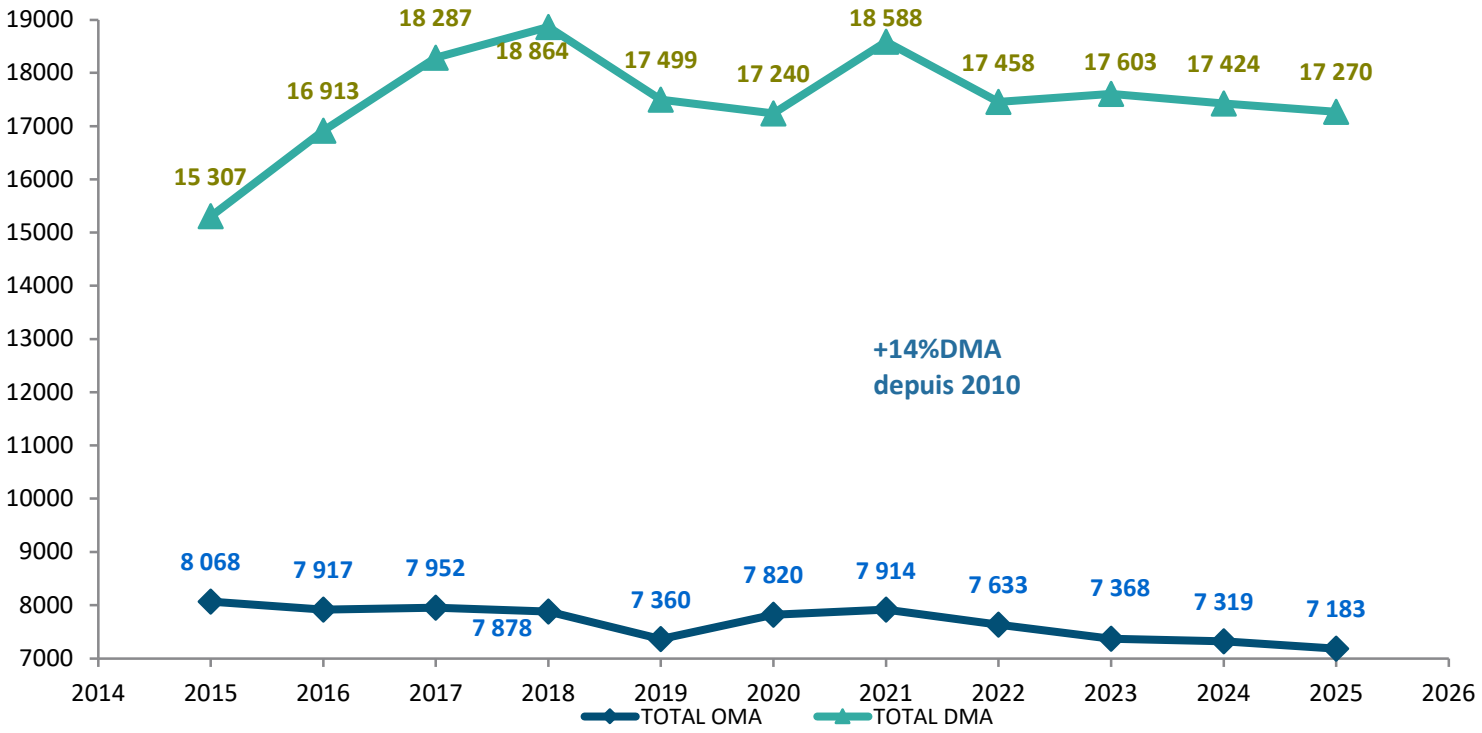

OMA = Ordures ménagères et assimilés / DMA = Déchets ménagers et assimilés (OMA + tous les autres déchets collectés)

Les ratios sont calculés avec la population C.C.V. : 22 388 habitants

	CCV 2025	CCV 2024	CCV 2010
OMA	320	321	374
DMA*	771	763	648

*en tenant compte des gravats

Le ratio de déchets ménagers et assimilés entre 2025 et 2010 a augmenté du fait de l'augmentation des tonnages collectés en déchèteries.

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

Pour rappel, la Loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire reprise dans le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) fixe **une baisse de – 15 % de la production des déchets ménagers en 2030.**

✓ Quels objectifs pour demain ?

La hierarchie des modes de traitement et objectifs réglementaires nationaux relatifs aux DMA

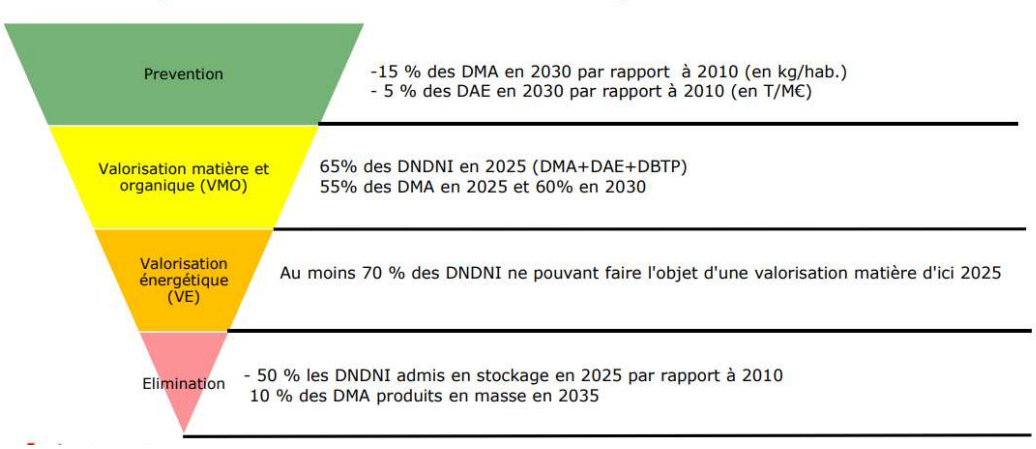

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés
DAE : Déchets d'Activités Economiques
DNDNI : Déchets Non Dangereux Non Inertes

5. Zoom sur les déchets des déchèteries

✓ La fréquentation

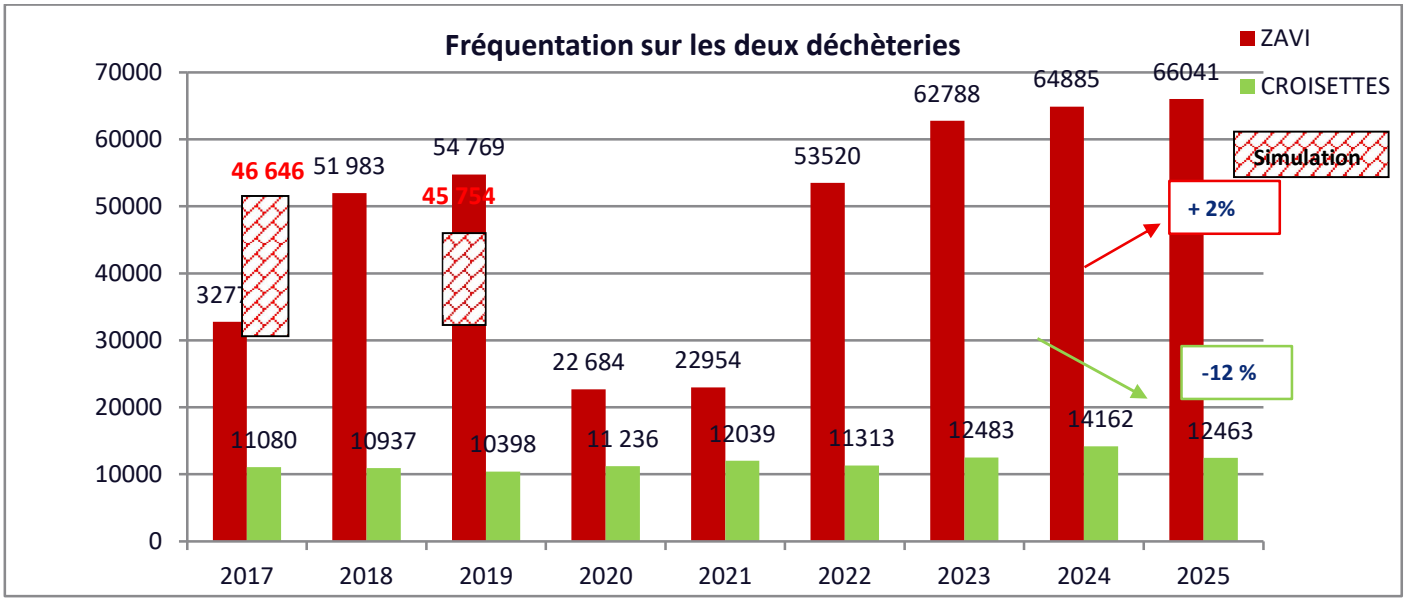

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

✓ Les tonnages par flux



ZAVI : 0 t (=)
Les Croisettes :
0,220 t (-)



ZAVI : 1.96 t (-)
Les Croisettes : 1.43 t (-)



ECODDS

ZAVI : t (+)
Les Croisettes : 1.03 t (-)

Hors ECODDS

ZAVI : 60 t (+)
Les Croisettes : 16 t (+)



ZAVI : 139
t (=)
Les Croisettes : 44.41 t (+)



ZAVI : 28 t (+31%)
Les Croisettes : 0



ZAVI : 30 t (+31%)
Les Croisettes : 3.47 t



ZAVI : 1 397t (+26%)
Les Croisettes : 476t (=)



ZAVI : 2 665 t (-11%)
Les Croisettes : 580 t (-)



ZAVI : 851 t (=)
Les Croisettes : 107 t (-)



ZAVI : 106 t (+15%)
Les Croisettes : 31 t (+)



ZAVI : 226 t (+36)
Les Croisettes : 42 t (+32%)



ZAVI : 2405 t (+)
Les Croisettes : 245 t (+)



ZAVI : 0.16 t (-)
Les Croisettes : 0 t (-)

Articles de Bricolage et de Jardin Th : 0.63 tonnes

Articles de Sports et de Loisirs : 2.78 tonnes

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

C. Prévention des déchets ménagers et assimilés

1. Bilan des actions réalisées en 2025

✓ Promouvoir le compostage domestique auprès de foyers

Depuis le 1er janvier 2024, les administrés ont l'obligation de trier à la source les bio déchets (Loi AGEC).

La collectivité continue de proposer à la vente des composteurs de 400L et 600L.

Prix de vente : 40€ le 400L et 60€ le 600L avec montage et installation par un agent de la collectivité.

Vente de composteurs en 2025 : 19 composteurs de 400 L et 6 composteurs de 600 L

Bilan 31/12/2025 : entre 2009 et 2025, ce sont 1 260 composteurs qui ont été vendus (12 % de couverture des foyers).

✓ Promouvoir le compostage auprès des établissements scolaires et maison de retraite

Les collèges : Gaston Vasseur de Feuquières-en-Vimeu et La Rose des Vents de Friville-Escarbotin

Le compostage a été initié dans ces deux établissements lors de la mise en œuvre des programmes locaux de prévention en septembre 2013 (Gaston Vasseur) et mai 2014 (La rose des vents).
Pour diverses raisons, le compostage est complètement arrêté dans le collège de Feuquières en Vimeu. Pour le collège de Friville-Escarbotin après un arrêt de 3 ans, le compostage a été relancé sous l'impulsion du nouveau principal.

Au collège La Rose des Vents de Friville-Escarbotin, les composteurs (6 composteurs de 2 000l) ont été achetés et installés par la CCV avec une subvention départementale pour l'investissement.
Jusqu'en 2025, dans le cadre de ces actions de prévention, la CCV intervenait pour des animations, l'apport de broyat, le retournement, le conseil et l'éventuelle évacuation du compost sans aucune participation financière du département.

Le 1er janvier 2024, l'ensemble des habitants et des professionnels au sens large (entreprises, commerces et administrations…) doivent gérer à la source leurs biodéchets.
A ce titre, le département est contraint aux mêmes obligations pour les deux collèges présents sur notre territoire à savoir Feuquières en Vimeu et Friville-Escarbotin.

Par conséquent, en 2025, signature d'une convention d'objectifs et financières entre le département, la CCV et le collège la Rose des Vents pour la valorisation des bio déchets.
Le département s'engage à participer financièrement pour les différentes actions menées par la collectivité au sein du collège (installation et accompagnement, suivi des sites et animations…).

Le lycée de Friville-Escarbotin

Animation au sein du réfectoire pour tous les élèves lors de la semaine d'intégration suite à l'installation de la nouvelle cuisine et de la table de tri.

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

Les 4 écoles de Friville-Escarbotin

L'école Primaire Marcel Pagnol, l'école maternelle Charles Perrault, l'école élémentaire Victorien Girot et l'école Guillaume Apollinaire de Friville-Escarbotin réalisent désormais le compostage.

Matériel : 1 ou 2 composteurs de 400 L afin de composter les restes des goûters des enfants

La cantine de Woincourt : Installation d'un composteur de 600 L géré par le service technique.

Les jardins familiaux de Fressenneville

Un composteur a été installé dans les jardins familiaux avec un public déjà bien sensibilisé à l'environnement et au compostage.

✓ Promouvoir le compostage dans les quartiers résidentiels

La loi prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets depuis le 1er janvier 2024.

Adhésion au Réseau Compost Citoyen

La collectivité a adhéré au réseau compost citoyen des Hauts-de-France pour un montant de 200€ par an. Cette adhésion donne le droit à un accompagnement sur la communication et les pratiques du compostage pour atteindre les objectifs sur la gestion du tri à la source des bio déchets.

Installation de site de compostage partagé

En 2022, les maires des quatre communes les plus urbaines ont été sollicités sur la base du volontariat pour l'installation de composteurs partagés dans des quartiers résidentiels.

Les mairies de Fressenneville et de Friville-Escarbotin ont répondu favorablement.

- Inauguration du 1er site, le 30/11/2023 à Fressenneville, rue des Tilleuls. Une trentaine d'habitants présents.
- En 2024, 3 composteurs partagés dans 3 lieux différents à Friville-Escarbotin : rue des coquelicots, rue du stade, rue Camille St Saens



Cette opération a été possible grâce à la mutualisation des moyens humains et matériels des communes (agents communaux et référents de site) et des services de la CCV (services déchets et espaces verts).

- En 2025, le site rue des coquelicots n'a pas rencontré son public. Ce composteur a été transféré à la gendarmerie
- Opération distribution de compost lors du retournement du site du stade

Les composteurs sont fabriqués par l'association « les guides composteurs de la Somme ». Chaque site est composé d'un ensemble de 4 bacs : 1 bac d'apport de 1,5 m3, 1 bac à broyat, 2 bacs de maturation de 1m3. On trouve un panneau pédagogique et des outils pour la gestion du site.

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

La CCV a passé un contrat avec l'association « les Recyclettes ». Cette association nous accompagne pour 18 mois dans la recherche de lieux d'installations via les communes, dans la communication (réalisation des flyers), dans l'animation des réunions d'informations et dans le suivi des composteurs.

✓ Sensibiliser au tri et aux enjeux environnementaux

Des outils de communication pour la collecte

- Un mémo tri
- Un guide du tri
- Le calendrier de collecte

Nouvelle formule du calendrier de collecte plus clair et plus aéré. Les calendriers sont distribués chaque année dans chaque foyer.

- Les cravates lors de la collecte des bacs

Elles sont accrochées sur les poubelles afin de faire passer un message aux habitants en fonction de leur geste de tri.







- Des outils spécifiques à la Redevance Spéciale

En amont de l'application, des courriers à tous les professionnels ont été adressés et des cravates ont été apposées sur les bacs pour les informer de la future Redevance Spéciale.

Puis réalisation d'un macaron qui sera apposé sur les bacs des professionnels que les agents de collecte devront collecter.





- Des messages sur les réseaux sociaux

Le déploiement de messages thématiques selon les temps forts de l'année sur les réseaux sociaux (Facebook, Intramuros, Site Internet…) ont permis de cibler des informations simples et efficaces pour les habitants familiarisés avec l'outil numérique.

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

- Des nouvelles cartes d'accès à la déchèterie des Croisettes disponibles dans les mairies du secteur Est et à la déchèterie des Croisettes.



- De nouveaux stop pub à l'accueil de la CCV et dans les mairies



Des outils de communication pour les animations

- 9 kakemonos :

Le circuit des déchets / Le recyclage / Les consignes de tri / Les Textiles Linges Chaussures / Les actions de sensibilisation en photo / Le compostage / L'eau / La prévention déchets / Le gaspillage alimentaire

- 4 jeux

Le jeu de la cuisine / Le jeu de l'oie / La poubelle de tri /Le mémo tri

Opération « Hauts de France Propres »

Hauts de France Propres est une opération de nettoyage de la nature conduite par la région et organisée par les fédérations de chasse.

Un rendez-vous dans la nature ou en ville, à la campagne ou en forêt, dans les champs ou au bord des rivières… partout en Hauts-de-France.

La collectivité est le relais entre la fédération régionale de chasse et les fédérations et associations de chasse du département. La collectivité distribue les gants, les baudriers et les sacs poubelles. Seuls les sacs poubelles sont à la charge de la collectivité.

En 2025, l'opération s'est déroulée les 14,15 et 16 mars avec 9 points de collecte de déchets au sein de la collectivité.

Opération « Nettoyons la nature »

À l'occasion de l'opération nationale "Nettoyons la Nature", ce sont 280 élèves issus des établissements scolaires locaux (Feuquières en Vimeu, Grébault -Mesnil, Saint-Maxent et Tours-en-Vimeu) qui ont participé à cette grande action de nettoyage et de sensibilisation écologique.

Organisée par le collège La rose des Vents de Feuquières-en-Vimeu en partenariat avec la Communauté de Communes du Vimeu (CCV) et les magasins E. Leclerc, cette matinée a été bien plus qu'un simple ramassage de déchets : elle a été le symbole d'un engagement citoyen fort d'une éducation active à l'écologie et de la valorisation des métiers de l'environnement.

En seulement quelques heures, les participants ont collecté plus de 420 kg de déchets, issus des espaces publics du territoire.

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE



Une fois ramassés, 3 ateliers étaient proposés aux enfants :

- Un atelier de tri pour apprendre à mieux jeter
- Un atelier sur la durée de vie des déchets
- Un atelier sur les métiers de ripeurs et chauffeur poids lourd

La sensibilisation du grand public

- A l'IRFA à Friville-Escarbotin sensibilisation des adultes sur le tri et l'univers du déchet.

La sensibilisation du jeune public

Durant l'année 2025, différentes animations sur le tri ou à la protection de l'environnement (relais déchets, fabrication de lessive maison) ont été réalisées pour différentes structures telles que la MFR à Yzengremer les ALSH à Nibas et à Tours-en-Vimeu.
Pour la classe de SEGPA du collège de Feuquières-en-Vimeu, l'animation sur le tri des déchets s'est poursuivie quelques mois plus tard par la visite de la déchèterie Les Croisettes puis du site Véolia à Amiens.
Enfin, chaque année la collectivité organise et participe aux journées « Fête de la science » avec, en 2025, la fresque du cycle de vie du produit.

✓ Promouvoir le réemploi des objets de la vie quotidienne

En janvier 2015, la première collecte de la recyclerie du Vimeu a eu lieu.

En 2022, un problème de bâtiment à Béthencourt-sur-Mer a obligé la recyclerie à fermer.

Durant deux ans, la recyclerie a aménagé son nouveau local au 5 rue du 8 mai 1945 à Béthencourt-sur-Mer avec une inauguration en Mars 2024. Ce local est plus grand et plus lumineux.

La CCV et la CABS participent au financement de la recyclerie.

La recyclerie est un magasin solidaire et un chantier d'insertion avec comme activités et services principaux :

- Vente et dons : collecte, tri, réparation et revente d'objet du quotidien à bas prix
- Services : dépôt d'objets, collecte à domicile, atelier de valorisation
- Rôle social : l'association aide les personnes éloignées de l'emploi à retrouver une activité professionnelle grâce à un accompagnement adapté

✓ Actions d'exemplarité

L'éco pâturage :

La gestion des espaces verts du territoire est une préoccupation environnementale sans cesse marquée par des techniques toujours plus à la pointe de la technologie et qui tendent vers une gestion durable harmonisée. Ainsi la gestion différenciée, le plan zéro phytosanitaire sont des méthodes mises au service d'une gestion raisonnée et durable des espaces verts.

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

La gestion différenciée par la technique de l'éco-pâturage, permet d'entretenir de manière écologique les espaces verts, sans utiliser d'engins mécaniques.

Depuis 20216, cent moutons sont présents sur plus de 64 000m2 de terrain : principalement sur la zone industrielle de Feuquières-en-Vimeu mais aussi à Bourseville, sur le terrain de l'ancienne piscine de Friville-Escarbotin, à la MSP de Woincourt ou à Acheux-en-Vimeu.

Cette convention permet à l'éleveur de développer son activité et à la collectivité de faire des économies sur l'entretien de ces parcelles. Enfin, l'éco pâturage à l'avantage de ne pas produire de déchets verts, ne fait pas de bruit, améliore le bilan carbone de la gestion des espaces verts et permet à la collectivité d'être exemplaire en termes de gestion des phytosanitaires.

2. Indice de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés

Soient T_{2010} les tonnages de déchets ménagers et assimilés (hors déchets de déchèterie) en 2010 et T_{2025} les tonnages de l'année 2025.

L'indice des tonnages en 2025, base 100 en 2010, est égal au produit de $\frac{T20}{T201}$ x 100.

DATE	2010	2024	2025	Evolution
Tonnage DMA hors déchèterie	12 758	8 162	7866	
Indice de réduction des DMA	100	64	62	- 38%
Tonnage OMA	8 724	7 319	7 183	
Indice de réduction des OMA	100	84	82	- 18%

DATE	2010	2024	2025	Evolution	Objectif à 2030
Tonnage DMA	15 131	17 424	17 270		
Indice de réduction des DMA	100	115	114	+ 14%	- 15%

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

II. Les indicateurs techniques relatifs au traitement

A. Traitement des déchets ménagers et assimilés

1. Localisation et nature des traitements

Type de déchets hors déchèterie	Collecteur	Centre de tri ou regroupement	Localisation des unités de traitement	Nature du traitement	Eco-Organisme
Les Ordures ménagères résiduelles	Régie	Métostock	Centre d'enfouissement technique IKOS IDEX	Stockage Méthanisation	
Les encombrants	Régie	Métostock	Centre d'enfouissement technique IKOS	Stockage	
Les Papiers, Journaux, Revues, Magazines	VEOLIA PROPRETE / Régie	VEOLIA à Amiens (80136) / Métostock	U.P.M. Papeterie En Allemagne	Recyclage/ Valorisation matière	ADELPHE CITEO PAPIER
Les emballages cartons	VEOLIA PROPRETE / Régie	VEOLIA à Amiens (80136) / Métostock	DS SMITH PACKAGING Saint-Juste en Chaussée (60131)	Recyclage/ Valorisation matière	ADELPHE Barème G
Les emballages alimentaires	VEOLIA PROPRETE / Régie	VEOLIA à Amiens (80136) / Métostock	REVIPAC Paris	Recyclage/ Valorisation matière	ADELPHE Barème G
Les emballages plastiques	VEOLIA PROPRETE / Régie	VEOLIA à Amiens (80136) / Métostock	VALORPLAST Paris	Recyclage/ Valorisation matière	ADELPHE Barème G
Les emballages aluminium	VEOLIA PROPRETE / Régie	VEOLIA à Amiens (80136) / Métostock	Véolia Amiens	Recyclage/ Valorisation matière	ADELPHE Barème G
Les emballages en acier	VEOLIA PROPRETE / Régie	VEOLIA à Amiens (80136) / Métostock	ARCELOR MITTAL à La Plaine St Denis (93212)	Recyclage/ Valorisation matière	ADELPHE Barème G
Les emballages en verre	VEOLIA PROPRETE / Régie	Transfert au centre de Arry / Métostock	O.I. Manufacturing Reims et Wingles (69611)	Recyclage/ Valorisation matière	ADELPHE Barème G
Les Textiles Linges Chaussures	LE RELAIS 80	LE RELAIS 80 à L'Etoile (80830)	Les boutiques DING FRING La filière de matériaux d'isolation METISSE	Valorisation matière	REFASHION
Type de déchets en déchèterie	**Collecteur**	**Centre de tri ou regroupement**	**Localisation des unités de traitement**	**Nature du traitement**	**Eco-Organisme**
Encombrants	METOSTOCK ENVIRONNEMENT		IKOS ENVIRONNEMENT (76) ASTRADEC	Stockage	
Déchets verts	METOSTOCK ENVIRONNEMENT		METOSTOCK ENVIRONNEMENT (80)	Valorisation matières Compostage	
Bois	METOSTOCK ENVIRONNEMENT		LINEX Allouville (76) ASTRADEC	Valorisation matière	
Métaux	METOSTOCK ENVIRONNEMENT		GALLOO Amiens (80) ASTRADEC	Valorisation matière	
Cartons	METOSTOCK ENVIRONNEMENT		CDIF Pierrefitte (93) ASTRADEC	Valorisation matière	

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

Gravats	METOSTOCK ENVIRONNEMENT		IKOS ENVIRONNEMENT (76) ASTRADEC	Valorisation remblais routier	
Comburant	TRIADIS		Rouen (76)	Neutralisation	ECO DDS
Acide/base/solvant	TRIADIS		Rouen (76)	Neutralisation	ECO DDS
Aérosols	TRIADIS		Rouen (76)	Valorisation matière	ECO DDS
Phytosanitaire	TRIADIS		Rouen (76)	Valorisation énergétique	ECO DDS
Pâteux	TRIADIS		Rouen (76)	Valorisation énergétique	ECO DDS
Emballage vide souillé	TRIADIS		Rouen (76)	Valorisation énergétique	ECO DDS
Produit non identifié	TRIADIS		Rouen (76)	Regroupement	
Radiographie	TRIADIS		Rouen (76)	Valorisation matière	
Type de déchets en déchèterie	**Collecteur**	**Centre de tri ou regroupement**	**Localisation des unités de traitement**	**Nature du traitement**	**Eco-Organisme**
Matériaux souillés	ORTEC ENVIRONNEMENT		TDR à Villers bretonneux (80)	Valorisation énergétique	
Batterie	ORTEC ENVIRONNEMENT		TDR à Villers bretonneux (80)	Valorisation matière	
Autre DDS liquide	ORTEC ENVIRONNEMENT		TDR à Villers bretonneux (80)	Incinération	
Huiles alimentaire usagée	ORTEC ENVIRONNEMENT		TDR à Villers bretonneux (80)	Valorisation énergétique	
Huiles moteur usagée	ORTEC ENVIRONNEMENT		TDR à Villers bretonneux (80)	Valorisation énergétique	
Lampes / ampoules	RECYLUM		PRESTATAIRES RECYLUM	Valorisation matières, ou énergétique ou stockage	ECO SYSTEM OCAD3E
Cartouches	SITA SUEZ		PRESTATAIRES COLLECTORS	Réemploi en cartouches	
Capsules Nespresso	SITA SUEZ		PRESTATAIRES COLLECTORS	Valorisation matière	
Piles	COREPILE		PRESTATAIRES COREPILE	Valorisation matière	COREPILE
Pneus	GOMMAGE		RAMERY ENVIRONNEMENT (62) HENRY RECYCLAGE (76)	Valorisation matière	ALIAPUR
Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques	VEOLIA PROPRETE	VEOLIA à Amiens (80136)	Gros Electroménagers Froids Envie 2E NORD COOLREC-LESQUIN (59) Gros Electroménagers Hors Froid : BAUDELET BLARINGHEIM (59) Ecrans : ENVIE 2E NORD - COOLREC - LESQUIN (59) Petits appareils en mélange : VEOLIA – TRIADE - GONNESSE (95)	Valorisation matière	ECO SYSTEM OCAD3E
Bouteilles de gaz	TOTALGAZ ANTARGAZ PRIMAGAZ BUTAGAZ		TOTALGAZ ANTARGAZ PRIMAGAZ BUTAGAZ	Réemploi des bouteilles de gaz et valorisation matière	
Déchets d'équipements d'Ameublement	VEOLIA PROPRETE	VEOLIA à Amiens (80136)	EGGER Panneaux & décors à Rambervillers (88) Recyp matalas Europe à Mortagne sur sèvre (85)	Valorisation matière	ECOMAISON

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

Articles de bricolages et de jardins thermiques	**PAPREC**	**Amiens (80)**		**Réemploi et valorisation matière**	**ECOLOGIC**
Articles de Sports et de Loisirs	**PAPREC**	**Amiens (80)**		**Réemploi et valorisation matière**	**ECOLOGIC**

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

2. Taux de valorisation matière des recyclables secs

✓ Bilan 2025 des recyclables secs triés

	Trim. 1	Trim. 2	Trim. 3	Trim. 4	Année 2025
Tonnes entrées	309,48	312	309,76	217,38	1248,62
Tonnes triées	**328,12**	**203,04**	**227,28**	**328,84**	**1087,28**
JMR (1.11)	71,15	25,92	42,16	49,56	188,79
EMR (5.02)	113,56	73,86	71,69	116,45	375,56
PET Clair	23,04	19,66	22,38	30,98	96,06
PEHD	6,12	4,25	2,47	9,42	22,26
ELA (5.03)	3,13	2,14	4,15	3,84	13,26
FER	13,39	12,59	10,86	10,47	47,31
ALU	1,72	2,33	1,27	3,02	8,34
GM (1.02)	0	0	1,67	7,5	9,17
Pots et Barquettes (PP)	4,8	3,92	4,65	3,82	17,19
PET Foncé + Plastiques souples (PS)	1,43	1,16	5,05	6,94	14,58
Films plastiques	7,32	5	4,97	5,65	22,94
Refus de tri	**82,46**	**52,21**	**55,96**	**81,19**	**271,82**
Sous total RS	**328,12**	**203,04**	**227,28**	**328,84**	**1087,28**
Verre	211,76	235,32	234,5	226,02	907,6
TOTAL	**539,88**	**438,36**	**461,78**	**554,86**	**1994,88**

✓ Répartition des matières triées (recyclables secs y compris le verre)

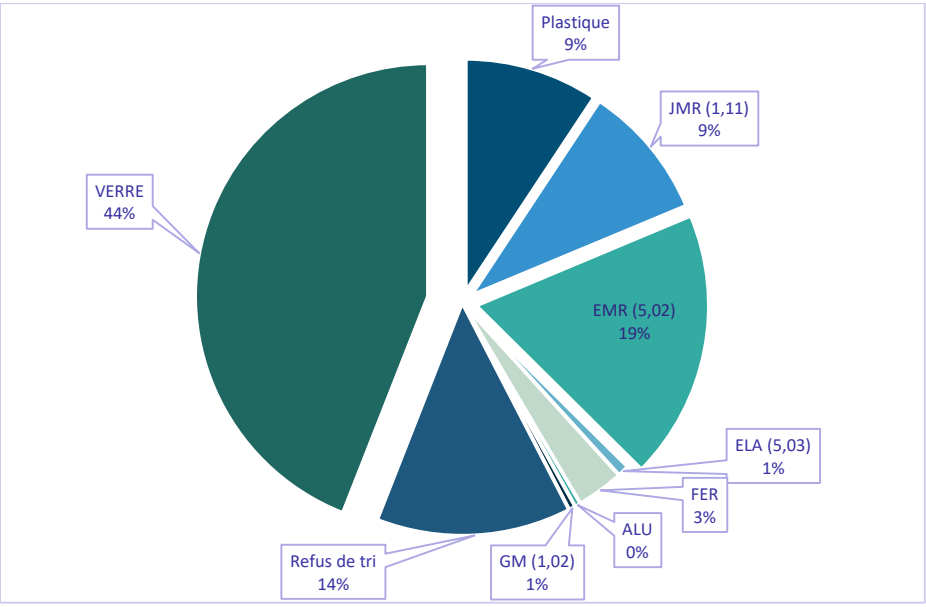

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

✓ Bilan 2025 des recyclables secs valorisés

	Trim. 1	Trim. 2	Trim. 3	Trim. 4	Année 2025	Variation par rapport à 2023
Tonnes triées	309,48	312	309,76	317,38	1248,62	-
Tonnes livrées	**255,61**	**243,16**	**94,97**	**259,92**	**853,66**	-
JMR (1.11)	190,55	88,88	24,89	0	304,32	+
EMR (5.02)	53,7	80,56	35,84	181	351,1	-
PET Clair	0	33,32	16,88	34,08	84,28	+
PEHD	0	0	0	25,49	25,49	=
Pots et Barquettes (PP)	0	18,3	0	0	18,3	+
PET Foncé + Plastiques Souples (PS)	0	0	0	15,67	15,67	+
Films Plastiques	0	0	0	0	0	-
ELA (5.03)	11,36	0	4,14	0	15,5	+
FER	0	22,1	13,22	3,68	39	+
ALU	0	0	0	0	0	-
GM (1.02)	0	0	0	0	0	-
Sous total RS	**255,61**	**243,16**	**94,97**	**259,92**	853,66	-
Verre	**239,52**	**235,32**	**234,5**	**152,4**	861,74	-
TOTAL	**495,13**	**478,48**	**329,47**	**412,32**	1715,4	+

Le taux de valorisation matière des recyclables secs en 2025 est de $\frac{1715}{17270} x100 = 9.9\ \%$ (8.5% en 2024).

Si on ne considère que les DMA hors déchèterie, nous obtenons un taux de recyclables secs de $\frac{1715}{7866} x100 = 18\ \%$ (21 % en 2024).

Notre taux de refus de tri sur les emballages ménagers (en excluant les verres) est de **22 %** (23% en 2024).

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

3. Taux global de valorisation matière des déchets ménagers non dangereux

Les tonnages pris en compte pour calculer le taux de valorisation matière sont :

- Les recyclables secs (hors refus de tri)
- Le verre
- Les TLC
- Les déchets valorisables de la déchèterie (DEEE, DEA,Huiles, piles, cartouches, bois non traité, ferraille, cartons, batteries, radiographies, pneus, gravats, bouteilles de gaz, lampes, capsules Nespresso)
- Les déchets verts
- Les déchets ménagers spécifiques

	Total déchets	Déchets valorisables en tonne	Taux global valorisation matière en %	Objectif 2030 en %
2019	17 499	12 158	69	
2020	17 240	11 195	65	
2021	18 587	12 694	68	
2022	17 458	11 912	67	
2023	17 603	12 245	69	
2024	17 424	10 635	61	
2025	17 270	11 468	66	55

La valorisation matière des déchets non dangereux désigne l'ensemble des procédés (comme le recyclage ou la valorisation organique) qui permet de transformer un déchet en nouvelle matière première ou en produit sans passer par l'incinération ou le stockage.

En 2025, 66% de nos déchets sont valorisés. L'objectif du PRGPD est atteint.

4. Indice de réduction des quantités de déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage

Sont concernés :

- Les ordures ménagères résiduelles en enfouissement
- Les encombrants en porte à porte
- Les encombrants des déchèteries

Soient T_{2010} les tonnages de déchets non dangereux non inertes en 2010 et T_{2025} les tonnages de l'année 2025.

L'indice des tonnages en 2025, base 100 en 2010, est égal au produit de $\frac{T2025}{T2010}$ x 100

Date	2010	2025	Taux %	Objectif 2030 %
Tonnage	8 044	5 802		
Indice de réduction de déchets non dangereux admis en stockage	100	72	28	65

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

B. Mesures prises pour prévenir et atténuer les effets préjudiciables à la santé sur l'homme et l'environnement des opérations de gestion des déchets

La C.C.V dispose de deux déchèteries :

- La déchèterie Métostock à Feuquières-en-Vimeu gérée et exploitée par une société privée
- La déchèterie Les Croisettes gérée et exploitée en régie. Ouverture en juillet 2015 avec la volonté d'accueillir un maximum de flux de déchets issus des ménages mais aussi ceux des professionnels.

Des partenariats ont été engagés avec tous les éco-organismes correspondant aux flux acceptés afin de privilégier leur valorisation ou leur élimination dans le respect du Code de l'environnement.

- Une recyclerie en service depuis 2015 sur le territoire

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

III. Les indicateurs financiers

A. Modalités d'exploitation

L'exploitation du service public de prévention et de gestion des déchets est réalisée :

Pour le secteur Est de la collectivité :

- En régie pour la collecte des ordures ménagères
- Par des prestataires privés pour les collectes des recyclables, du verre et le traitement
- En régie pour l'exploitation de la déchèterie
- En régie pour l'animation des actions de préventions des déchets

Pour le secteur Ouest de la collectivité :

- En régie pour la collecte des ordures ménagères et des recyclables
- Par un prestataire privé pour la collecte du verre
- Par des prestataires pour le traitement
- Par un prestataire pour l'exploitation de la déchèterie
- En régie pour l'animation des actions de préventions des déchets

B. Montant annuel global des dépenses d'investissement et de fonctionnement

Selon le compte administratif 2025.

Dépenses	Montant €TTC	Recettes	Montant €TTC
Investissement	96 289 €	Investissement	23 009 €
Fonctionnement	3 796 899 €	Fonctionnement	2 312 205 €

Le financement du service se fait à travers la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et le budget général. La TEOM n'a pas évolué en 2025 :

Le taux de TEOM zone secteur Ouest est de 13.04%.

Le taux de TEOM zone secteur Est est de 10.02%.

En 2025, la TEOM est de 1 986 513 €

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

C. Montant annuel des principales prestations rémunérées aux entreprises

Prestation	Prestataire	Montant € HT 2025	Montant € HT 2024
Transfert et Transport des Omr et Encombrants	METOSTOCK	334 006 €	309 897 €
	Arrêt collecte PAP Encombrants -4% de tonnage +8% de dépenses		
Traitement des Omr et des Encombrants	IKOS (stockage) IDEX (méthanisation)	652 843 €	607 645
	-4% de tonnages +7% de dépenses		
En 2025 augmentation de la TGAP : + 24% Méthanisation / +26% Enfouissement			
Collecte des recyclables	Véolia	46 267 €	26 381€
	Tonnages stables + 75% de dépenses		
En 2025, renouvellement du marché collecte et tri des recyclables en Apport Volontaire avec une forte augmentation des prix unitaires. +75% d'augmentation pour la collecte des recyclables			
Tri des RSHV	VEOLIA PROPRETE	284 537 €	237 648 €
	Tonnages stables +20% de dépenses		
En 2025, renouvellement du marché collecte et tri des recyclables en Apport Volontaire avec une forte augmentation des prix unitaires : +37% pour les refus de tri / + 29% pour le traitement PAP/+8% traitement PAV			
Déchèterie de la ZAVI	METOSTOCK	479 919 €	403 688€
	2% de tonnages +19 % de dépenses Une baisse des prix/tonnes		
Déchèterie Les Croisettes – Rotation/Transport	ASTRADEC METOSTOCK	66 540€	50 208€
	-1.5% de tonnages +32% de dépenses		
En 2025, renouvellement du marché avec une augmentation des prix unitaires de rotation/transport			
Déchèterie Les Croisettes – Valorisation/ Traitement	ASTRADEC METOSTOCK	104 799 €	114 413€
	-1.5% de tonnages -8% de dépenses		
	TOTAL	1 968 911	1 749 880 €
	-1% de tonnages* +12.5% de dépenses		

*Hors gravats et déchets verts

Collecte du verre	CCV / Veolia / Metostock	70 793 €	165 359 €
	-1% de tonnages -57% de dépenses		

La TGAP est passée de 51 € en 2023 à 58 € en 2024 (+13% en 2024) et 65€ en 2025.

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

D. Montant annuel des actions du programme local de prévention des déchets

Action	Montant € 2025
Amortissement composteurs	6 450 €
Adhésion réseau compost citoyen	230 €
Compostage partagé	10 200 €
Animation et communication	900 €
Recyclerie	5 110 €
	22 890 €

E. Produits des droits d'accès pour les déchets apportés directement par les entreprises

Au 31 décembre 2025, huit professionnels sont signataires de la convention pour l'apport des déchets professionnels sur la déchèterie les Croisettes pour un produit total de **957 €** en 2025 (en 2024, cinq professionnels et 909€ de recettes).

Les professionnels sous convention contribuent en payant proportionnellement à leurs apports selon une grille tarifaire.

Les professionnels de la déchèterie de la ZAVI sont directement déduits de la facture.

F. Montant global et détaillé des différents soutiens des organismes agréés

Type d'aide	Financeurs	Montant de l'aide en € 2025	Montant de l'aide en € 2024
Soutien à la tonne triée	ADELPHE*	133 685 €	182 341 €
Soutien au recyclage	CITEO PAPIER	9 527 €	9 527 €
Soutien à l'élimination			
Soutien PAV	CITEO	978 €	978 €
Soutien à la tonne triée	ECOSYSTEM	17 373€	17 527 €
Soutien à l'investissement			
Soutien à la communication			
Soutien forfaitaire déchèterie	ECODDS	1 694 €	1 694 €
Soutien à la communication			
Soutien à la communication	REFASHION	1 500 €	1 500 €
Soutien forfaitaire déchèterie	ECOMOBILIER (soutiens non représentatif)	3 534€*	4 797 €
Soutien à la communication			
Soutien variable	ECOLOGIC	900 €	500 €
Soutien à la communication			
	TOTAL	170 201 €	218 864 €

*Les montants Adelphe sont issus du simulateur de soutien aux emballages qui permet d'estimer les soutiens versés pour une année civile.

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

G. Montant global et détaillé des recettes perçues pour la vente des matériaux

Type de recette	Repreneurs	Montant de la recette en € 2025	Tonnages 2025	Montant de la recette en € 2024	Tonnages 2024
Vente des Journaux Revus Magasines	UPM	30 683 €	304	36 052 €	282
Vente des emballages en carton	DS SMITH PACKAGING	25 815 €	351	36 368 €	490
Vente des gros de magasin	VEOLIA PROPRETE	0 €	0	0 €	147
Vente des emballages alimentaires	REVIPAC	201 €	15	4 828 €	91
Vente des emballages en plastique extension	VALORPLAST	26 200 €	74	25 200 €	103
Vente des emballages en acier	ARCELOR MITTAL	6 811 €	39	5 352 €	27
Vente des emballages en alu	AFFIMET	0 €	0	2 766 €	4
Vente du verre	OI MANUFACTURING	16 018 €	861	34 113 €	917
Vente Batterie, Ferraille,carton (Déchèterie Métostock)	METOSTOCK ENVIRONNEMENT	30 283 €	343	21 091 €	328
Vente Ferraille, Croisettes	ASTRADEC	4 120 €	41.2	3 382 €	29
Vente batteries Croisettes	METOSTOCK	100 €	5		
	TOTAL	140 231€	2 033 T	171 152 €	2 418 T
	RATIO	69€/T		70€/T	

H. Autres recettes

La vente de 25 kits de compostage pour l'année 2025 a rapporté 1 120 € pour la régie (en 2023, 2 560 € pour 61 composteurs).

La vente des sacs déchets verts pour l'année 2025 a rapporté 3 260 € pour la régie (en 2024, 4 520€).

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

I. Coûts aidés et analyse 2025

Depuis l'engagement de la C.C.V dans un Programme Local de Prévention des Déchets (P.L.P.), le service de gestion des déchets complète la matrice des coûts de l'ADEME. Cette matrice tient compte de toutes les dépenses et les recettes liées au service.

1. Le coût aidé tous flux confondus et par flux

Année 2025 Ct Euros HT	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries ZAVI	Déchets des déchèteries CROISETTES	Déchets verts	Textile	TOTAL
TONNAGE	4 989	908	1 286	5 450	1 304	551	132	14 620
HABITANT	22 388	22 388	22 388	17 213	5 175	22 833	22 388	22 388
Coût complet	1 826 994 €	85 644 €	648 684 €	628 825 €	273 481 €	77 587 €	0 €	3 541 214 €
Coût technique	1 826 590 €	69 626 €	558 903 €	598 181 €	268 274 €	73 991 €	0 €	3 395 564 €
Coût partagé	1 826 590 €	58 668 €	642 523 €	587 155 €	255 790 €	73 991 €	0 €	3 444 716 €
Coût aidé HT	1 825 715 €	58 668 €	426 098 €	587 155 €	237 457 €	73 616 €	0 €	3 208 709 €
Coût fiscal (TVA acquittée)	124 270 €	2 302 €	32 141 €	56 248 €	5 885 €	5 036 €	0 €	225 883 €
Coût aidé TTC	1 949 985 €	60 970 €	458 239 €	643 404 €	243 342 €	78 652 €	0 €	3 434 592 €
Montant des contributions	1 118 450 €	38 200 €	274 637 €	403 113 €	103 792 €	49 278 €	0 €	1 987 470 €
Coût complet €HT/t	366 €	94 €	505 €	120 €		141 €	0 €	242 €
Coût aidé €HT/t	366 €	65 €	331 €	108 €	182 €	134 €	0 €	219 €
Coût aidé €HT/hab	82 €	3 €	19 €	34 €	46 €	3 €	0 €	143 €
Coût aidé national €HT/hab (données 2022)	55	1,8	11	31				103
Coût aidé €HT/hab milieu mixte rurale (données 2022)	58	2,72	13	31				106

Coût complet : Total des charges (charges techniques + charge de communication + charge de structure)

Coût technique : Ensemble des charges (structure, collecte, traitement, prévention, …) moins les produits industriels (ventes de matériaux, …).

Coût aidé = Coût résiduel : Ensemble des charges (structure, collecte, traitement, prévention, …) moins les produits industriels (ventes de matériaux, …) et les soutiens des sociétés agréées et les aides.

✓ Tous flux

Les coûts aidés de gestion globale par habitant sont supérieurs à la fourchette du référentiel national pour la même typologie d'habitat (143 contre 106kg/hab)

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer notre coût aidé :

- Le mode de collecte en porte à porte des recyclables secs est plus coûteux qu'une collecte en apport volontaire.
- Le schéma de collecte en multi matériaux est plus onéreux qu'une collecte séparée des emballages.
- Des renouvellements de marchés en 2024 et 2025 avec une forte hausse des prix
- Des quantités élevées en déchèterie

✓ Les OMR

Le coût des OMR en €/hab est supérieur pour le même type d'habitat. Cela s'explique par :

- Des tonnages élevés avec un ratio élevé (222kg/hab)
- En 2024, le renouvellement du marché de transfert et traitement avec une forte augmentation du PU/ tonne (+ 60%)
- Augmentation de la TGAP

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

✓ Recyclables

En 2025, les coûts de ce flux par habitant et par tonne se situent au-dessus du référentiel national pour la même typologie d'habitat.

Cela s'explique par le renouvellement du marché tri, transport, conditionnement et valorisation des déchets d'emballages ménagers. Ce renouvellement c'est traduit par une très forte hausse des prix unitaire de traitement et de refus de prix : +77% pour la collecte, +9% pour le traitement et +70% pour le prix du refus de tri.

✓ Le Verre

En 2025, l'arrêt de la collecte du verre en porte à porte a permis de diviser de moitié le coût aidé/hab.

✓ Les Déchèteries

Les tonnages collectés en déchèterie sont plus élevés que pour le même type d'habitant. Par conséquent les coûts sont légèrement plus élevés.

De plus, les 2 marchés renouvelés s'accompagnent d'une augmentation des prix de transport et de traitement.

2. Le coût aidé par flux en € HT/tonne et en € HT/hab

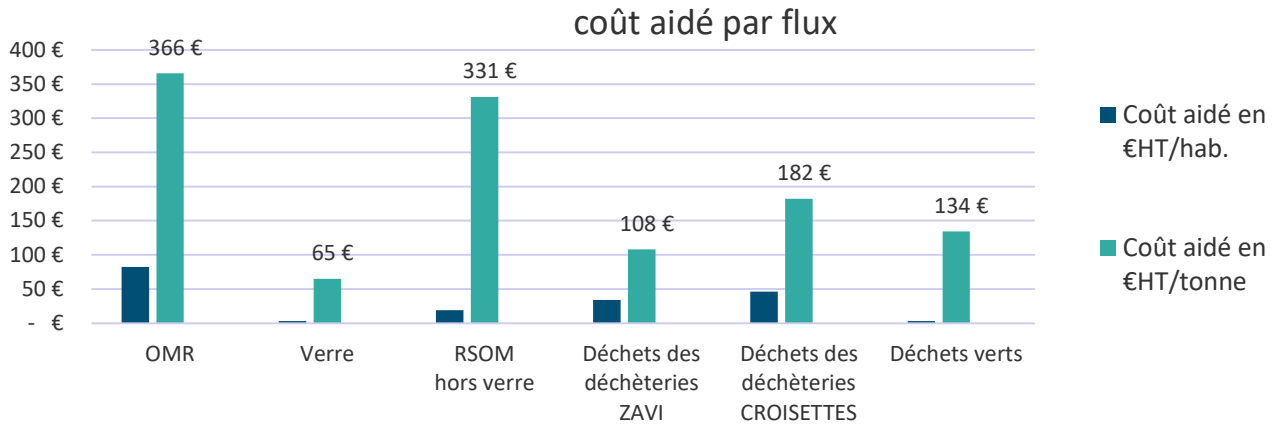

3. Comparatif des coûts 2024/2025

Evolution du coût aidé par habitant selon les flux entre 2024 et 2025

	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Autres flux *en hab. de la collectivité*	Tous flux *en hab. de la collectivité*
Coût aidé *(€HT/hab. desservi)*	*+12 €*	*-3 €*	*+9 €*	*+10 €*	*0 €*	*+22 €*
Ratio *(kg/hab. desservi)*	*-1*	*+1*	*0*	*+21*	*-1*	*+8 kg*

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

4. Coût complet par étapes techniques

Charges 2025	€ arrondis	€/habitant
Charges fonctionnelles	**164 510**	**7 €**
Charges de structure	**161 977**	**7 €**
Charges de communication	**2 533**	**0 €**
Charges techniques	**3 376 704**	**151 €**
Prévention	22 673	1 €
Pré-collecte et collecte	1 367 687	61 €
Transport	511 107	23 €
Traitement	1 416 197	63 €
Autre charges	-	**0 €**
Total charges HT	**3 541 214**	**158 €**

TVA acquittée	**225 883**	**10 €**

Produits 2025	€ arrondis	€/habitant
Recettes industrielles	145 651	7 €
Soutiens	169 772	8 €
Aides	19 583	1 €
Total produits	**335 006**	15 €

Coût du service public 2025	**3 432 092**	153 €

TEOM	**1 986 513**	**89 €**
Redevance spéciale & facturations usagers	**957**	**0 €**
Total Financement	**1 987 470**	**89 €**

Ecart coût et financement	**1 444 622**	**65 €**
Taux de couverture	58%	

En 2025 :

- un coût de gestion des DMA de 3 432 k€ TTC ou de 153€ TTC/hab. Une hausse de ce coût de 14% par rapport à 2024)
- Un taux de couverture de la TEOM de 58 % (en 2024, 64%) Le budget général finance 42% du coût de gestion.

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

Répartition des charges et leurs évolutions

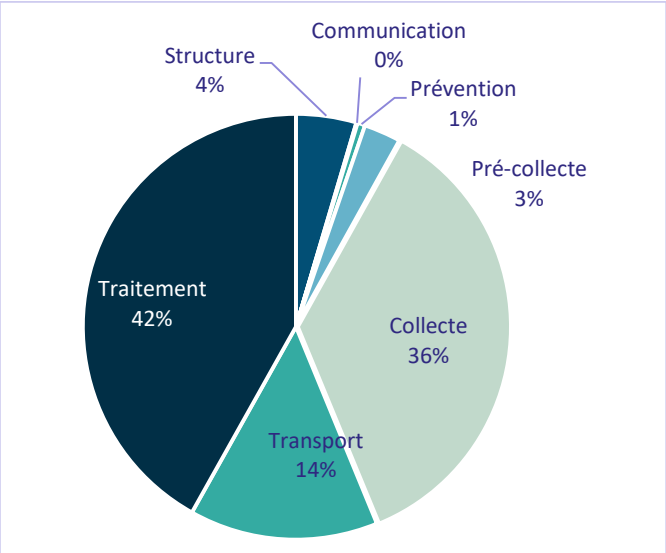

Des coûts de collecte qui représentent 36% des charges soit 57€/hab/an soit +5% en un an :

- ↘ des charges à caractère général
- ↗ amortissements (véhicules vestiaires)
- ↘ remboursements maladies

Des coûts de traitement/transport qui représentent 56% des charges soit 89€/hab/an soit 13% en un an :

- ↗ des prix unitaires
- ↗ augmentation de la TGAP

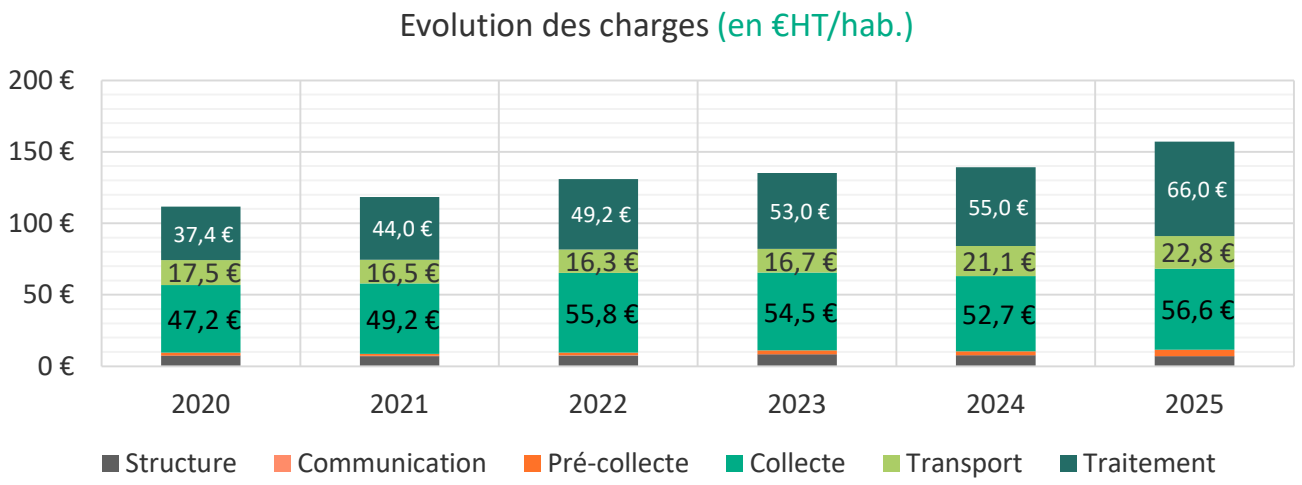

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

Répartition des produits et leurs évolutions

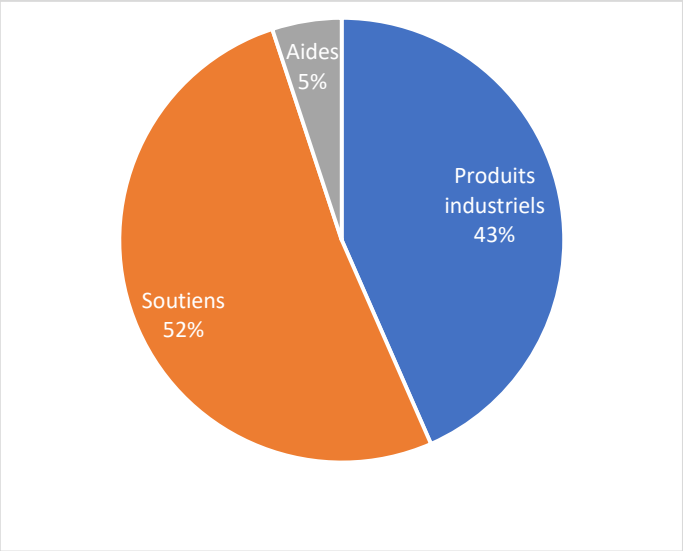

Des soutiens qui représentent 52% des produits soit 7.6€/hab/an soit -23 % en un an :

- ↘ des tonnes soutenues
- ↘ des coûts de soutiens

Des recettes industrielles qui représentent 43% des produits soit 6.5€/hab/an soit -5% en un an :

- ↘ des prix de reprise des matériaux
- ↘ des produits en régie (non vente de BOM)

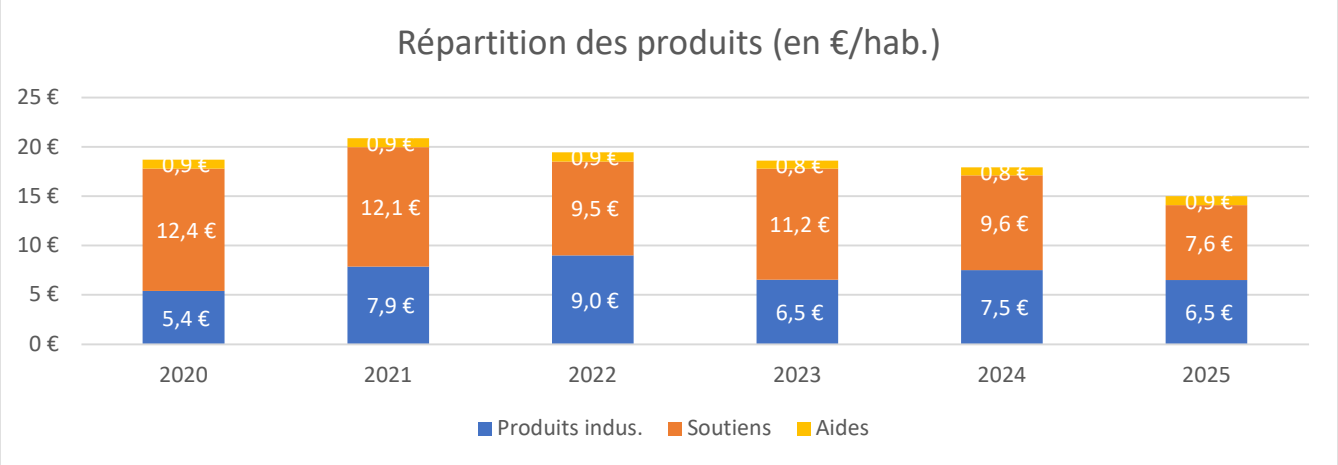

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 080-200070944-20261117-2026_09_22_15-DE

Communauté de Communes du Vimeu
18 avenue Albert Thomas BP 60067
80534 Friville-Escarbotin

Tel : 03 22 30 40 42
Mail : contact@cc-vimeu.fr
www.ccvimeu.fr